COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 13 JANVIER 2020 – Salle des fêtes de Saoû

Association Les gens du coin
Maison des associations
Place de l'Eglise, 26400 Saoû
(Inscription au répertoire Sirene auprès de l'INSEE en cours)

Nombre de personnes présentes : 22
Dont nombre de membres présents : 11 (*sur 16 ayant réglé leur cotisation 2019*). Le quorum est respecté.

♦♦♦

ORDRE DU JOUR

- Introduction
- Rapport moral 2019
- Rapport financier 2019 et approbation des rapports 2019
- Fixation du montant de la cotisation
- Perspectives et projets 2020
- Budget 2020 et adoption des projets et du budget 2020
- Discussions

Le 13 Janvier 2020, à 20H30, les membres de l'association les gens du coin sont réunis à Saoû en assemblée générale ordinaire sur convocation de la collégiale en date du 31 décembre 2019.
L'assemblée générale est présidée par les co-présidents (la collégiale) présents : Céline Jarry, Marion Joanny, Paul-Henri Petit, Jacques Garciaz, Antonin Rossi. Cyril Castaing est excusé.

♦♦♦

INTRODUCTION

Paul-Henri rappelle l'historique de l'association : un rassemblement d'habitants de Saoû, Francillon-sur-Roubion et Soyans en mars 2019 a été fondateur et il a été décidé de créer une association dont l'objet est : « favoriser les initiatives locales et solidaires, en lien avec l'écologie, les liens sociaux et intergénérationnels, la convivialité, l'entraide et le partage. »
L'association fonctionne avec des groupes qui se sont réunis autour de thématiques et sont aux nombres de 5 actuellement : Plantations, Zéro déchet, Eco-mobilité, Lieu associatif, Ciné à Saoû.

Chacun des 5 co-présidents présents se présente (Cyril Castaing est absent). Céline Jarry et Marion Joanny représentent le groupe Plantations, Paul-Henri Petit (et Cyril Castaing) le groupe Eco-mobilité, Jacques Garciaz le groupe Lieu associatif, Antonin Rossi le groupe Zéro déchet et Marion Joanny le groupe Ciné à Saoû (dernier groupe à avoir rejoint l'association).
Le site internet de l'association est : www.lesgensducoin.saou.fr
Il est rappelé que des listes de diffusions de mail ont été créées pour s'inscrire dans les groupes et qu'elles sont présentes sur le site internet. Chacun peut s'inscrire à une ou plusieurs listes, et peut aussi s'en désinscrire facilement.

◆◆◆

RAPPORT MORAL 2019

Création et structuration de l'association

Paul-Henri indique que la création de l'association sous forme d'une collégiale, a nécessité du temps et de la concertation afin d'aboutir à sa création le 02 Juillet 2019. Les statuts sont distribués aux personnes présentes et il est rappelé qu'ils sont disponibles sur le site internet de l'association. L'association est également assurée à la MAIF.

Groupe Plantations

Marion aborde les actions du groupe plantation sur cette année en précisant qu'il était déjà tard pour planter lors de la structuration du groupe (avril-mai). Une action de plantation sur le rond-point à l'entrée du village a été réalisée. Les difficultés d'entretien et les contraintes techniques n'ont pas permis d'aller plus loin pour l'instant dans le « fleurissement » du rond-point.

Céline J. décrit ensuite l'action du jardin partagé. Un terrain a été mis à disposition par une habitante du village pour l'association et plusieurs personnes du groupe y ont planté et cultivé des pommes de terre. La récolte a ensuite été consommée lors d'un repas partagé chez Céline L.
Marion décrit aussi les plantations de diverses fleurs, tomates et aromates qui ont été faites dans le village, dans le même esprit que les « Incroyables Comestibles ».
Céline L. décrit l'action autour des arbres fruitiers qui ont été plantés fin novembre dans le village. Les plants (une vingtaine) ont été offerts par des habitants et des exposants de la Foire aux fruits d'Hiver. Les arbres ont été plantés sur le parking des Crémas ainsi que devant la caserne des pompiers et au jardin de la Cure. L'objectif est de rendre accessible à tous les fruits de ces arbres et arbustes.

Groupe Eco-Mobilité

Paul-Henri, présente les actions menées du groupe. Le Groupe éco-mobilité a concentré son énergie sur la création d'une plateforme d'auto partage : le principe est de créer un système de prêt de véhicule, et que le prêteur puisse être indemnisé par kilomètre par l'emprunteur.
Le site internet de l'auto-partage documenté pour plus d'informations est le suivant : http://auto-partage.saou.fr/. Après inscription, le membre du groupe a accès au système de réservation.
Il est abordé le thème des assurances, et Antonin précise que chaque prêteur doit faire le nécessaire auprès de son assurance pour être certain que les emprunteurs sont assurés lors du prêt. Il est également rappelé qu'un chèque de caution de 1000€ est nécessaire par emprunteur afin que le groupe puisse régler les problèmes en cas de de conflit.
Paul-Henri rappelle également que la confiance entre les membres est indispensable au bon fonctionnement de l'auto-partage et qu'il ne peut fonctionner qu'ainsi.
Yves Pervier demande s'il est possible de prêter dans ce cadre des engins de chantiers. Dans le groupe, le sujet n'a jamais été abordé mais cela ne semblerait pas possible.
Magali demande s'il est possible dans ce cadre de prêter un camion appartenant à une entreprise (l'épicerie) ce qui n'est pas possible actuellement car le véhicule n'appartient pas à un particulier.

Groupe Lieu Associatif

Jacques indique qu'un local à l'étage de la maison des associations a été mis à disposition via une convention avec la mairie. Une fois l'association créée et assurée, celle-ci a pu demander d'accéder à la maison des associations. Jacques rappelle aussi que plusieurs lieux ont été envisagés pour la création de ce lieu et que le loyer de la boutique de vélo « le tricycle jaune » était trop cher lors de la création de l'association pour l'envisager. Jacques précise qu'il y a une grosse attente sur le sujet et que des bénévoles motivés sont bienvenus pour relancer la dynamique de ce groupe !

Groupe Zéro-déchets

Antonin décrit deux ateliers animés par Johan Billy en 2019 permettant de réduire ses déchets dont la création de ces propres cosmétiques, savon etc.

Les composteurs collectifs installés dans le village ont un franc succès ! Le groupe, à travers ses référents formés, s'occupe de leur entretien en les retournant lorsque nécessaire et pour en enlever les éléments non compostables qui y sont encore jetés.

Ciné à Saoû

Marion a créé le Ciné à Saoû en tant que particulière, puis a décidé de rejoindre l'association pour faciliter cette activité. Ciné à Saoû a connu un grand succès sur l'année 2019 avec ses projections/rencontres (1 vendredi par mois, hors grandes vacances) dans la salle des fêtes.

Le plus grosse fréquentation a eu lieu lors de la projection de « Le grand bal » avec la soirée bal folk qui a suivi.

Marion souhaiterait que d'autres personnes motivées puissent intégrer le groupe, notamment pour l'aider quant à la visualisation et au choix des films à projeter.

◆◆◆

RAPPORT FINANCIER 2019 ET APPROBATION DES RAPPORTS 2019

Bilan Financier 2019 – Association Les gens du coin		
Opération	**Dépenses (en €)**	**Recettes (en €)**
Frais de création de l'asso (JO)	44,00	
Assurance MAIF 2019	30,73	
Adhésions (5€)		80,00
Dons		63,00
MAIF (remise offre)		20,00
Groupe Ciné à Saoû		
Projection + bal du 18/10/2019	757,085	1101,7
Projection du 20/12/2019	98,84	60,5
Totaux	**930,66**	**1325,20**
Résultat 2019 (en €)	**394,55**	

L'association présente un résultat positif de 394,55€ en 2019

Les rapports moraux et financier 2019 sont votés à main levée par les membres présents à l'unanimité et sont donc validés.

♦♦♦

FIXATION DU MONTANT DE LA COTISATION

La cotisation 2020 est fixée à 5€ minimum. Les cotisations de 2019 sont valables en 2020 étant donnée la création au mois de juillet de l'association. Les cotisations réglées à partir de ce jour (13/01/2020) seront valables jusqu'au 31 décembre 2020.

♦♦♦

PERSPECTIVES ET PROJETS 2020

Groupe plantations

- Proposition d'organiser une formation sur les greffes. Il est également suggéré de faire une formation sur la taille des arbres et arbustes.
- Arbres fruitiers plantés en 2019 : il faut prévoir de les arroser cet été et de les protéger de potentiels « mauvais comportements » du public (petits panneaux pour info et protection légère autour par exemple).
- Reconduction des plantations dans les espaces disponibles du village de Saoû (plantes mellifères, aromatiques, légumes, ...)
- Reconduction du jardin partagé : modalités à définir ensemble avec les personnes motivées.
- Partage et troc de graines et de plants ; achat groupé de semences
- Idée de création d'une petite pépinière pour les plantations de l'association
- Information sur un terrain (petit, environ 200m², en sortie du village de Saoû) qui pourrait être légué à l'association : à confirmer.

Groupe éco-mobilité

Le groupe souhaite développer sa flotte de véhicule en les diversifiant au maximum notamment avec des camions, camionnette, remorque, petit véhicule etc.

L'Action vélo électrique est un projet dont l'idée a été évoquée et sera développée en 2020. Le groupe souhaite mettre en place un partage de vélo électrique suivant des conditions qui seront nécessairement différentes que celles des voitures : location ou achat de vélo etc.

Yves Pervier rappelle qu'il travaille sur un projet sur le territoire Drome pour fluidifier la mobilité tout type de moyens de transports confondus : le groupe est ouvert afin de prendre connaissance de son projet et travailler ensemble sur certains sujets dans le rayon Saou Francillon Soyans

Groupe lieu associatif

Ce groupe a pour projet principal d'animer un lieu de rencontre et de tenue de diverses activités portées par les membres du groupe et de l'association en général. Ce lieu est actuellement la maison des associations, dans laquelle est mis à disposition par la mairie : un bureau (à l'étage) et des espaces communs à occuper en concertation avec les autres associations dont notamment le Comité de la fête du Picodon et Les 4 saisons du pays de la forêt de Saoû

(organisant la foire aux fruits d'hiver). Le groupe doit se rapprocher de ces associations afin de pouvoir travailler ensemble.
Daniel Gilles, maire de Saoû, rappelle que la salle de réunion au rez-de-chaussée est régulièrement utilisée par les autres associations. Des travaux de rénovation et d'équipement de l'espace cuisine sont envisagés actuellement, en concertation avec la mairie, et avec le concours financier des associations présentes (disposant pour certaines de fonds importants qu'elles souhaitent réinvestir pour servir l'intérêt collectif). Il est suggéré de proposer un projet de restauration de la salle des jeunes en commun avec les autres associations, permettant de trouver un intérêt commun ; ces associations étant aussi à la recherche de nouveaux bénévoles.
Les projets lourds d'aménagement nécessitant du gros œuvre, côté jardin de la Cure notamment, seraient idéaux afin de rénover la maison des associations pour la rendre plus agréable. Daniel Gilles rappelle que tous les travaux de gros œuvre effectués à la maison des associations doivent être faits sur facture.
Une fois ce lieu intégré par notre association, des échanges de savoir-faire, de rencontres et partages intergénérationnels, un « repair-café », etc. pourront se développer sur les thèmes abordés depuis mars 2019. Pour rappel, la maison des associations ne peut pas recevoir de public mais uniquement des membres de l'association.
Magali suggère d'intégrer un autre lieu plus agréable, que l'association pourrait louer en demandant des financements conséquents.

Groupe zéro-déchet
Le groupe souhaite réitérer les ateliers de création de produits écologiques faits maison (vaisselle, lessive etc.) et poursuivre son activité pour le compostage.
L'installation d'un nouveau composteur serait à envisager étant donné le succès de ceux existants, qui se remplissent plus vite qu'ils n'arrivent à composter les apports (!). La redistribution du compost est aussi à préciser et il faudrait sensibiliser les habitants pour éviter certains comportements (certains se servent directement...).

Groupe Ciné à Saoû
Ciné à Saoû envisage 8 projections en 2020, avec une « fermeture annuelle » pendant les vacances d'été.

♦♦♦

BUDGET 2020 ET ADOPTION DES PROJETS ET DU BUDGET 2020

Budget 2020 – Association Les gens du coin		
Opération	**Dépenses (en €)**	**Recettes (en €)**
Banque	150,00	
Assurance MAIF 2019	168,85	
Adhésions (5€)		100,00
Dons		50,00
Subventions		500,00

Groupe Ciné à Saoû		
Projections 2020	1750,00	1925,00
Groupe Plantations		
Formation greffe	150,00	
Formation taille	150,00	
Groupe Eco-mobilité		
Logiciel de réservation en ligne	50,00	
Groupe Zéro déchets		
Groupe Le lieu		
Résultat 2019		
Report Résultat 2019		394,55
Totaux (en €)	**2418,85**	**2969,55**

Le budget 2020 est présenté par Céline J.

- précisions pour les recettes : projection d'une vingtaine de nouveaux adhérents en 2020, de 50€ de dons et de 500 € de subvention communale. L'activité du groupe Ciné à Saoû projette de recettes à hauteur de 1925 € sur la base de son résultat 2019.
- précisions pour les dépenses : le groupe Plantations souhaiterait organiser une formation sur les greffes et une autre sur les tailles d'arbres. L'acquisition d'un logiciel de réservation qui coûte environ 50€ est nécessaire pour le groupe Eco-mobilité. S'ajoutent à ces dépenses les projections de Ciné à Saoû (droits de diffusion,...), les frais de banque et d'assurance.

<u>Les projets et le budget 2020 sont adoptés par l'assemblée.</u>

◆◆◆

DISCUSSIONS

- Stéphane serait intéressé pour lancer une dynamique pour créer un four à pain en terre dit « four banal ». Daniel Gilles rappelle que l'association des Tontons dérailleurs avait également envisagé sa création dans le jardin de la cure et invite l'association à se rapprocher de celle-ci. Franck rappelle qu'une randonnée appelée « Ronde des fours » existe à Soyans où les fours banals présents sur la commune sont mis en fonctionnement avec un atelier gastronomique à chaque four. Il précise aussi que ce four pourrait être à Soyans.

- Franck aimerait proposer une journée pédagogique à la Grange sur le thème de l'Abeille en réunissant les apiculteurs locaux et il est invité à se rapprocher du groupe Plantation pour poursuivre cette action.

- Jacques et Bernard proposent de travailler sur le lien intergénérationnel pour lutter contre l'isolement des personnes âgées sur nos communes au sein du groupe Lieu associatif. Bernard accepte d'être référent sur cette thématique.

- Prêt d'objets notamment de l'outillage (qui ne sont pas des véhicules) : cette idée avait déjà été suggérée lors de la première réunion du mois de mars 2019. Les conditions sont à déterminer (coût, prêt, usure, quelle plateforme met en relation (plateforme sur internet, liste de diffusion, autres etc.).
Les 5 co-présidents valident la création de ce groupe dont Yves Pervier est le premier représentant.

Bernard Foray-Roux se présente également comme correspondant de plusieurs journaux locaux et propose de communiquer sur l'association et l'AG qui vient de se dérouler. Ce sur quoi la collégiale accepte.

Ayant épuisé les sujets à l'ordre du jour et personne ne souhaitant reprendre la parole, l'assemblée générale de l'association Les gens du coin est clôturée à 22h15.

Fait à Saoû, le 02/02/2020

les co-présidents,